

*Présidence du Conseil d'éthique
de l'industrie québécoise des boissons alcooliques :*

Robert Dutton succède à Claude Béland

Montréal, le 4 avril 2018 – Après 11 ans et demi à la présidence du Conseil d'éthique de l'industrie québécoise des boissons alcooliques, M^e Claude Béland passe le relais à M. Robert Dutton.

Claude Béland, qui a présidé le conseil depuis sa création en 2006, quitte ses fonctions avec la satisfaction du devoir accompli en constatant qu'en plus de onze années d'existence, le Conseil a été témoin d'immenses progrès, tout comme de reculs.

« L'abandon du recours au sexisme dans les publicités sur les boissons alcooliques et la sensibilisation de la population à ces enjeux sont des signes de progrès encourageants. Malheureusement, le laxisme de l'État et son manque de sensibilité aux problèmes liés à l'alcool ont permis toutes sortes de dérives telles la multiplication des promotions croisées pour contourner les prix minimums et les pratiques de consommation abusive proposées par certains bars », a déclaré Claude Béland.

« M. Robert Dutton a toute la compétence, l'expérience et la sensibilité qu'il faut pour poursuivre le travail entamé. Il sera entouré de membres d'une qualité et d'un dévouement remarquables. Je quitte la présidence en le laissant le Conseil entre bonnes mains », a-t-il poursuivi.

Robert Dutton entre en fonction

Robert Dutton est avantageusement connu sur la scène québécoise. Il a en effet assuré la direction de *RONA* de 1992 à 2012. Il s'y est notamment fait remarquer par son sens de l'éthique dans le monde des affaires. Il est aujourd'hui professeur-associé à HEC-Montréal, administrateur de sociétés et est reconnu pour sa grande implication sociale. Il possède un BAA de HEC-Montréal et est récipiendaire d'un doctorat *honoris causa* de l'Université de Montréal.

« C'est pour moi un immense honneur et une lourde responsabilité de succéder à Me Claude Béland », a déclaré pour sa part M. Robert Dutton. « Le Conseil d'éthique porte sa marque, mais l'ampleur des défis qui se présentent, à la fois pour convaincre l'industrie de la nécessité de respecter des règles d'éthique fondamentales, ainsi que pour conduire les gouvernements à encadrer adéquatement la vente et la commercialisation de l'alcool, particulièrement pour protéger les jeunes et les personnes les plus vulnérables, sont une grande motivation à poursuivre le travail », a-t-il indiqué.

Les membres du Conseil d'éthique sont Me Jacques Boucher, professeur retraité de la Faculté de droit de l'Université de Montréal, M. Yves Poirier, conseiller en éthique clinique et de recherche auprès d'établissements de santé, Dre Karine St-Denis, chercheuse au Centre de recherche en éthique, Université de Montréal et enseignante en éthique, Dre Marie Louise Radanielina Hita, chercheuse en marketing comportemental et professeure en communication-marketing à l'UQAM.